



**ÇA NOUS
REGARDE!**

Élections générales 2026 : Solutions et argumentaire de la Centrale des syndicats du Québec

- 1. Assurer un financement adéquat et stable de nos réseaux publics et parapublics, du filet social et de l'action communautaire**

1^{er} septembre 2026

À propos de la Centrale des syndicats du Québec

La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) représente près de 215 000 membres, dont plus de 80 % de femmes et 30 % de jeunes âgés de moins de 35 ans. Ses membres œuvrent en éducation, de la petite enfance à l'enseignement supérieur, ainsi qu'en santé et en services sociaux, dans les milieux communautaires, du loisir, de la culture, des communications et du monde municipal. La CSQ compte également dans ses rangs l'AREQ, le mouvement des personnes retraitées CSQ, de même qu'un vaste réseau d'écoles engagées au sein du Mouvement ACTES.

Introduction

Si l'on devait choisir un seul mot pour caractériser le XXI^e siècle, celui de *crises* viendrait rapidement à l'esprit : crise de confiance envers les institutions, crise du logement, crise des transports, crise commerciale, crise climatique, crises sanitaires, crise de l'itinérance, crise de la main-d'œuvre, crise de l'information et des médias, hausse des violences... Bref, n'en jetez plus, la cour est pleine!

Du côté des solutions, **le Québec possède une longueur d'avance indéniable** : un filet social et un ensemble de réseaux publics et parapublics. En effet, tant la santé et les services sociaux que l'éducation — de la petite enfance à l'enseignement supérieur, en passant par le secteur scolaire, l'éducation des adultes et la formation professionnelle — constituent, par leurs missions respectives, des outils de premier ordre pour combler des besoins essentiels, favoriser l'égalité des chances, soutenir l'économie et le marché du travail, ainsi qu'atténuer les répercussions des crises sur la population.

Une société civile dynamique et organisée, habituée à collaborer et à travailler avec divers acteurs (économiques, étatiques, etc.), assure également un degré élevé de participation démocratique aux affaires publiques. Elle contribue grandement à la recherche de solutions aux différents enjeux. Les syndicats font assurément partie de ce socle démocratique.

La CSQ présente ici **ses solutions visant à assurer un financement adéquat et stable de nos réseaux publics et parapublics, du filet social et de l'action communautaire.**

Pour en savoir plus sur nos autres priorités et solutions, visitez [Ça nous regarde](#), section Je m'informe.

1.1. Assurer un financement adéquat et stable de nos réseaux publics et parapublics, du filet social et de l'action communautaire

Pour la CSQ, la priorité des futurs gouvernements doit être de se donner les moyens financiers nécessaires pour déployer les programmes ainsi que les services publics et parapublics en éducation (de la petite enfance à l'enseignement supérieur), en santé et en services sociaux. Nous proposons ici des moyens concrets pour ce faire.

Du côté des dépenses de l'État

1.1.1 Quatre propositions de financement :

- Atteindre et maintenir un niveau de dépenses en éducation scolaire et collégiale équivalent à 5 % du produit intérieur brut (PIB), soit près de 4 milliards de dollars pour l'année en cours;
- Financer les établissements universitaires à la hauteur des besoins;

- Prévoir une augmentation annuelle de 5 % pour le budget de la santé et des services sociaux;
- Prévoir une stratégie et les ressources nécessaires pour déployer l'offre de services éducatifs en petite enfance à la hauteur des besoins, notamment en assurant une conversion des garderies non subventionnées en centres de la petite enfance (CPE).

Qu'est-ce que cela apporterait à la population et au Québec?

Des secteurs essentiels à la croissance économique : il est normal de considérer les subventions aux entreprises comme des investissements, puisqu'il s'agit de soutenir la création d'emplois et la croissance économique. De même, les dépenses en éducation, en santé et en services sociaux ne devraient pas être considérées comme des fardeaux budgétaires : en plus de soutenir les emplois de quelque 700 000 personnes, il s'agit d'investir dans notre croissance, puisqu'aucune économie ne peut prospérer sans une population éduquée et en santé.

Permettre aux parents de se maintenir sur le marché du travail et lutter contre la précarité financière des familles

- Les **services éducatifs à la petite enfance** jouent un rôle crucial dans le maintien des parents en emploi. Actuellement, alors que plus de 30 000 enfants sont en attente d'une place, on estime que des dizaines de milliers de personnes voient leur participation au marché du travail restreinte, voire impossible, faute d'accès à une place abordable pour leur enfant d'âge préscolaire¹. La perte annuelle moyenne de revenu pour un ménage est chiffrée à 25 535 dollars². Les données démontrent que ce sont en très grande majorité les femmes qui sont affectées³.
- Le Québec connaît une augmentation constante des besoins en **soins de santé et en services sociaux**. Or, moins le réseau public est en mesure de remplir sa mission, plus le travail de soins retombera sur les épaules des familles et des proches, encore en majorité des femmes (57,5 % des personnes proches aidantes)⁴. En plus de générer des coûts supplémentaires pour les ménages, cela entraîne des répercussions directes sur leur sécurité financière. De plus, un nombre croissant de personnes doivent diminuer leurs heures de travail, abandonner leur emploi ou leurs études, prendre des congés non rémunérés ou encore devancer leur départ à la retraite en raison du travail de soins et d'accompagnement qu'elles doivent prendre en charge⁵.

¹ MA PLACE AU TRAVAIL (2024). *Pour que chaque service de garde éducatif à l'enfance de qualité et abordable*. maplaceautravail.org/.

² MALLETTE, et MA PLACE AU TRAVAIL (2025). *Projet de recherche : Les impacts de la pénurie de places en services de garde sur les familles*. maplaceautravail.org/projet-recherche-impacts-penurie.

³ L'étude menée par Mallette (note précédente) démontre que 63 % des femmes ont dû prendre un congé supplémentaire à la suite de leur congé parental, comparativement à 15 % des hommes. Pour le tiers des femmes, il s'agissait d'un congé sans solde; 68 % des femmes n'ont pu retourner au travail à 100 % (contre 45 % des hommes).

⁴ OBSERVATOIRE QUÉBÉCOIS DE LA PROCHE AIDANCE (2022). *La proche aide en chiffres*. observatoireprocheaide.ca/la-proche-aide/.

⁵ OBSERVATOIRE QUÉBÉCOIS DE LA PROCHE AIDANCE (2023). *Qu'est-ce qu'une personne proche aidante? Sauriez-vous la reconnaître?*. observatoireprocheaide.ca/quest-ce-quune-personne-proche-aidante/.

Offrir une vraie stabilité aux établissements et améliorer le recrutement et la rétention de personnel

- Se doter de financements stables permettrait **de mieux planifier les prochains investissements et d'assurer** aux organismes scolaires, collégiaux et universitaires **une plus grande stabilité ainsi qu'une meilleure prévisibilité financière**.
- Cela aurait pour effet de réduire les vagues-hésitations budgétaires, avec des coupes successives, lesquelles entraînent systématiquement des conséquences désastreuses sur **la motivation du personnel des réseaux et sur leur sentiment de reconnaissance**.

Freiner la précarité des jeunes

Le Québec fait face à d'importants défis d'intégration et de précarité économique, qui affectent de plein fouet les jeunes⁶.

- **Nos réseaux éducatifs et d'enseignement supérieur** doivent être adéquatement pourvus en ressources pour remplir leur mission, laquelle est centrale pour l'épanouissement des jeunes, à leur participation citoyenne et à leur intégration au marché du travail⁷.
- De nombreuses recherches démontrent que **les services éducatifs à la petite enfance** favorisent le développement cognitif, émotionnel, social et physique des enfants; qu'ils contribuent à réduire les inégalités et encouragent leur réussite scolaire.
- **Le réseau de la santé et des services sociaux** est tout aussi important, car les données démontrent une hausse préoccupante des enjeux de santé mentale chez les jeunes⁸.

Améliorer la résilience du Québec face aux bouleversements climatiques : les feux de forêt, les épisodes caniculaires, l'érosion des côtes ainsi que les perturbations météorologiques en tout genre se multiplient et s'intensifient d'année en année au Québec et au Canada, conséquences directes de la crise climatique. Or, les études internationales sont claires : l'adaptation et la résilience des États face à ces transformations exigent des réinvestissements massifs dans le filet social, les infrastructures et les services publics⁹.

Du côté des revenus de l'État

⁶ CENTRALE DES SYNDICATS DU QUÉBEC (2024). *Les jeunes face à la transformation du marché du travail*. lacsq.org/actualite/les-jeunes-face-a-la-transformation-du-marche-du-travail/, et DUPÉRIÉ, Véronique, et autres (2025). *Transitions vers la vie adulte et l'insécurité alimentaire : une analyse longitudinale des jeunes adultes nés au Québec*. umontreal.scholaris.ca/items/e09382fc-3552-4b69-b3d6-e67f3b6f4dbb.

⁷ Des données provenant d'une vaste étude démontrent à quel point l'accès aux études supérieures joue un rôle central dans la diminution globale du nombre de personnes en situation précaire : LE DEVOIR (2024). « Plus de 400 000 Québécois piégés dans la spirale de la précarité », *Le Devoir*. ledevoir.com/economie/815375/plus-400-000-quebecois-pieges-spirale-precarite.

⁸ GOUVERNEMENT DU CANADA (2023). *Troubles mentaux et accès aux soins de santé mentale*. 150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2023001/article/00011-fra.htm, et VITAM (2022). *La santé mentale des jeunes du secondaire se dégrade et les inégalités se creusent*. inspq.qc.ca/sites/default/files/jasp/comm_affichees/2023/7_la-sante-mentale-des-jeunes-du-secondaire.pdf.

⁹ WORLD BANK GROUP (2020). *Adaptation principles: A Guide for Designing Strategies for Climate Change Adaptation and Resilience*. openknowledge.worldbank.org/entities/publication/2dc19238-096a-5907-89c2-d4b99e6cb4d3, et WORLD BANK GROUP (2024). *Rising to the Challenge: Success Stories and Strategies for Achieving Climate Adaptation and Resilience*. openknowledge.worldbank.org/entities/publication/89bc5293-7879-40b1-a726-9782aa79c4a2.

1.1.2 Instaurer une pause temporaire de trois ans dans les versements de revenus consacrés au Fonds des générations, et ce, jusqu'en 2028-2029, inclusivement.

Cette solution permettrait :

- de dégager des marges de manœuvre budgétaires de l'ordre de **7,5 milliards de dollars sur trois ans**;
- de contribuer directement à la réduction des déficits comptables, accélérant ainsi le retour à l'équilibre sans recourir à des compressions de dépenses.

1.1.3 Modifier les paliers d'imposition afin de mieux équilibrer la fiscalité et les revenus de l'État, selon les paramètres suivants :

- Mettre en place un palier intermédiaire à 14,5 % à partir de 32 705 dollars (50 % du revenu moyen), devant le deuxième palier;
- Augmenter le troisième palier d'un demi-point, pour l'établir à 20,5 %;
- Hausser l'imposition des contribuables au sommet de l'échelle des revenus, notamment par la création d'un sixième palier.

Tableau I
Comparaison des tables d'imposition

Palier	Seuil	Taux 2023	Taux proposé par la CSQ
1 ^{er}		14 %	14 %
2 ^e	32 705 \$		14,5 %
3 ^e	53 345 \$	19 %	20,5 %
4 ^e	108 680 \$	24 %	24 %
5 ^e	132 245 \$	25,75 %	28,75 %
6 ^e	258 482 \$	-	26,75 %

Ce rééquilibrage permettrait :

- de récupérer **1,5 milliard de dollars** grâce aux modifications apportées aux paliers 1 à 3, ainsi que **650 millions de dollars** par les ajustements aux paliers 5 et 6. Comme le taux maximal du fédéral s'applique très haut dans l'échelle de salaire (à 253 414 dollars, soit 4,3 fois le salaire moyen), Québec profiterait de l'espace fiscal entre son taux le plus élevé et celui du fédéral pour hausser la contribution des plus riches sans augmenter le taux marginal maximal;
- d'accroître la progressivité de notre régime fiscal.

1.1.4 Adopter une taxe sur les boissons sucrées.

Quels seraient les bénéfices?

L'imposition d'une telle taxe dans plusieurs pays, notamment au Chili, aux États-Unis, en France, au Mexique et au Royaume-Uni ainsi que dans certaines provinces canadiennes (comme Terre-Neuve-et-Labrador), démontre que cette solution permet¹⁰ :

- de **dégager des revenus fiscaux supplémentaires** : par exemple, une taxe fixée à 10 cents par litre permettrait de générer des revenus évalués à environ 37,1 millions de dollars. Nous pourrions envisager une taxation allant jusqu'à 30 cents par litre;
- de **miser sur la prévention**, contribuant du même coup à **réduire les dépenses en santé** : il est démontré qu'une telle taxe exerce des effets très tangibles sur la diminution de la consommation excessive de sucre liée à ces boissons¹¹, un facteur reconnu dans l'augmentation des maladies chroniques qui pèsent lourdement sur les dépenses en santé¹².

1.1.5 Mettre en place un impôt sur les grandes fortunes, selon les paramètres suivants :

- Premier million d'actifs nets : exempt d'impôt;
- Propriétés immobilières et fonds de retraite : non inclus dans les actifs nets si la valeur des actifs nets, excluant l'immobilier, ne dépasse pas 5 millions de dollars;
- Entre 1 million et 10 millions de dollars : 0,5 % de l'actif net;
- Entre 10 millions et 100 millions de dollars : 1 % de l'actif net;
- De 100 millions à 1 milliard de dollars : 1,5 % de l'actif net;
- 1 milliard de dollars et plus : 2 % de l'actif net.

Ce que permettrait cette solution :

- Un tel impôt sur les patrimoines représente une infime contribution pour les ménages concernés, mais permettrait de générer des revenus considérables pour l'État;
- Plusieurs pays y ont recours dans le monde et sont parmi **les économies les plus performantes au monde**, dont l'Espagne, la Norvège et la Suisse.

1.1.6 Maintenir le taux d'inclusion des gains en capital à 66 % et l'ajuster en fonction de la durée de détention des actifs, selon les barèmes suivants :

- Détention de moins de 2 ans : 100 % d'inclusion;
- Entre 2 et 10 ans : 75 % d'inclusion;

¹⁰ GENEST-GRÉGOIRE, Antoine, Tommy GAGNÉ-DUBÉ et Luc GODBOUT (2025). *Synthèse de l'article : Une taxe sur les boissons sucrées au Québec? Raisons d'être et modalités possibles*, Regard CFFP, Université de Sherbrooke. cftp.recherche.usherbrooke.ca/wp-content/uploads/2025/01/r2025-02_synthese_boissons_sucrees_vf.pdf

¹¹ Pour le Québec, une modélisation réalisée par des chercheuses et chercheurs montre que l'implantation d'une taxe de 10 cents par litre sur les boissons sucrées entraînerait une réduction de leur consommation entre 7,8 % et 11,3 %.

¹² Au cours des 25 prochaines années, la consommation de boissons sucrées serait vraisemblablement à l'origine de 1 056 916 cas d'embonpoint et de 3 036 414 cas d'obésité, ainsi que de 106 701 cas de cancer, de 295 788 cas de cardiopathie ischémique, de 38 467 cas d'accident vasculaire cérébral (AVC) et de 923 229 cas de diabète de type 2. JONES, Amanda C., J. LENNERT VEERMAN et David HAMMOND (2017). *L'impact d'une taxe sur les boissons sucrées sur la santé et l'économie au Canada*, Université de Waterloo. coeuretavc.ca/-/media/pdf-files/canada/media-centre/health-economic-impact-sugary-drink-tax-in-canada-fr.ashx.

- Plus de 10 ans : 66,7 % d'inclusion.

Les bénéfices d'une telle mesure :

- Limiter la spéculation immobilière à court terme;
- **Préserver les investissements à long terme** contribuant à la croissance économique et à la stabilité financière.

1.1.7 Instaurer une taxe temporaire sur les bénéfices excédentaires des grandes entreprises durant une période de forte inflation (basée sur la moyenne des cinq années précédant la pandémie de la COVID-19), particulièrement dans le secteur de l'alimentation.

Cette solution permettrait :

- de limiter les hausses de prix injustifiées observées depuis la pandémie¹³;
- de **générer des revenus** permettant de soutenir les ménages face à l'inflation.

1.1.8 Adopter un impôt minimum sur les revenus des grandes entreprises :

- Mettre en place un taux d'imposition minimal de 4 % sur le revenu net ajusté des entreprises dont l'actif dépasse 5 millions de dollars et dont les revenus annuels excèdent 10 millions de dollars;
- Instaurer un crédit d'impôt reportable permettant aux entreprises de récupérer cet impôt minimum lorsqu'elles paient, dans les années subséquentes, un impôt sur les bénéfices excédant le seuil minimal.

Les bénéfices :

- Comme on le voit en Ontario et aux États-Unis, où un tel impôt minimum existe, cela permettrait de générer quelque **287 millions de dollars** par année pour l'État québécois;
- L'instauration d'un crédit d'impôt permettrait d'éviter une surimposition pénalisante pour les entreprises;
- Une telle mesure contribuerait également à améliorer l'équité fiscale en s'assurant que les grandes entreprises participent équitablement au financement des services publics et

¹³ Avant la pandémie, la marge bénéficiaire nette moyenne des détaillants alimentaires s'élevait à environ 1,25 % des revenus totaux. Depuis le milieu de l'année 2021, cette marge dépasse régulièrement 3 %, indiquant que les détaillants ont accru leurs profits proportionnellement à leurs ventes : STATISTIQUE CANADA (2025). *Tableau 33-10-0225-01 — Éléments du bilan et de l'état des résultats financiers trimestriel ainsi que certains ratios, selon les branches d'activité non financières, données non désaisonnalisées (x 1 000 000)*, version mise à jour le 24 novembre 2025. 150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3310022501.